

Localisation

Département : Aube

Commune : Bérulle

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de la Nativité de la Vierge

Arrêté : classement le 1840-12-31

Monument(s)

Appellation : Eglise de la Nativité de la Vierge

Classement : classement

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.